

Communiqué de presse, Paris le 19 octobre 2020

BTS comptabilité & gestion en mobilité : lancement d'une formule expérimentale !

Lundi 19 octobre 2020, une dizaine de jeunes gens fraîchement arrivés de Mayotte, démarrent leur formation en mobilité avec pour objectif d'embrasser le métier de comptable dans leur département d'origine.

Durant les deux prochaines années, ces jeunes gens apprendront le métier de comptable dans le cadre d'un BTS comptabilité & gestion, en contrat d'apprentissage. Les comptables en herbe alterneront entre un enseignement théorique à Paris, en centre de formation, et une mise en application au sein de leur entreprise d'accueil. La singularité de cette formation réside notamment dans le fait que la partie pratique sera assurée à Mayotte au sein de cabinets d'expertise comptable. Sur le plan professionnel, cela permettra notamment aux apprentis d'être directement sensibilisés aux spécificités et aux besoins du territoire. Sur le plan personnel, cela limitera la séparation avec leur famille respective ce qui facilitera la formation et leur assurera les meilleures chances de réussite.

Cette expérimentation revêt deux objectifs principaux :

- L'insertion professionnelle durable de ces jeunes dans leur environnement géographique d'origine.
- L'amélioration du niveau des compétences comptables du département.

Elle est le fruit d'une collaboration entre plusieurs acteurs : Akor Alternance (membre du Réseau TALIS), le Conseil Départemental de Mayotte, LADOM, sans oublier les entreprises d'accueil. Elle a été initiée sous l'impulsion de l'ordre des experts comptables de Mayotte.

En moyenne chaque année, LADOM permet à 3 000 demandeurs d'emploi ultramarins de monter en compétences en vue d'améliorer leur employabilité. En 2019, 435 mahorais ont bénéficié d'une formation en mobilité avec LADOM.